

Note de veille du mois de juin 2020

Premières réflexions sur la crise sanitaire appliquées au domaine de la défense

Les conséquences de cette pandémie méritent d'être tirées dans de nombreux domaines et feront certainement l'objet d'analyses approfondies dans les mois à venir. Pour ce qui concerne la défense, il est proposé ici trois premiers constats et quelques pistes de réflexion qui en découlent.

Une fois de plus, l'information et les technologies numériques ont joué un rôle clef

La crise a provoqué une nouvelle étape d'une évolution déjà en cours, qui dépasse largement le domaine de la défense. En France, deux aspects peuvent être soulignés :

- Quant au contenu, de multiples sources ont coexisté : instances gouvernementales, médias, scientifiques... D'où à la fois une certaine confusion et des débats utiles. L'ensemble a entretenu une situation de choc psychologique sans comparaison avec des épidémies aussi meurtrières survenues dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Ce choc était peut-être nécessaire pour faire accepter les restrictions aux déplacements qui ont été imposées. En revanche, certaines déclarations officielles floues ou démenties ont troublé les esprits et suscité une méfiance qui pourrait être grave pour l'avenir.
- L'usage massif d'Internet, la disponibilité des réseaux et d'outils de travail collaboratif ont été essentiels pour le redéploiement des activités.

Tous ces mécanismes sont susceptibles de se développer dans des situations associées à une guerre. Ils mettent l'accent sur des vulnérabilités de notre société, psychologiques ou liées à des enjeux de souveraineté numérique et de cyber sécurité.

Des interactions et des dépendances multiples se sont manifestées

Trois types de relations intéressent notamment la défense :

- Les interactions entre le monde de la défense et la pandémie ont été significatives. Des missions des armées ont été affectées. En France, des décisions associées à la crise sanitaire ont été prises en conseil de défense. Le Ministère a déployé environ 3 000 militaires au titre de l'opération Résilience, mobilisant un hôpital de campagne, envoyant un bâtiment à Mayotte, transportant des malades en avion ou en hélicoptère...
- Au plan international, certains risques associés à la délocalisation de fabrications sensibles se sont concrétisés. A cet égard, il a été signalé aussi bien la manifestation d'égoïsmes nationaux comme la rétention de matériels médicaux, même entre pays proches ou alliés, que des actions d'entraide.
- Plus localement, le caractère crucial de fonctions logistiques ou de terrain, par ailleurs largement reconnu par les spécialistes des opérations armées, est apparu clairement à l'ensemble des citoyens.

Ainsi, on peut considérer que l'importance de la cohésion nationale et l'imbrication croissante des questions de défense avec des processus de la vie de tous les jours se sont trouvées confirmées. Il est probable que cette imbrication se retrouvera dans les difficultés économiques attendues par suite de la perturbation des activités, notamment parce que beaucoup d'entreprises s'adressent à la fois à des clients civils et militaires.

Il est ressorti les oppositions entre priorités de paix et de crise, temps court et temps long

Deux exemples illustrent bien ces oppositions :

- Le cas emblématique des masques de protection en France témoigne que les préoccupations d'efficacité économique d'une part, de réduction des vulnérabilités d'autre part, conduisent à des choix différents en matière de localisation des productions d'une part, de dimension des stocks d'autre part.
- Les scientifiques habitués à élaborer des raisonnements rigoureux, appuyés sur des expérimentations approfondies, ne sont pas toujours bien placés pour donner dans l'urgence des avis décisifs sur des situations imprévues.

Il convient de trouver des équilibres et d'utiliser au mieux les compétences des acteurs les plus appropriés dans les situations rencontrées.

A cet égard les institutions de défense, dont la connaissance et l'anticipation constituent l'une des cinq grandes fonctions stratégiques identifiées depuis 2008, sont naturellement organisées pour se préparer, notamment par des travaux de simulation et de planification, et agir face à des périls extrêmes. Il est à noter que certains besoins de protection peuvent être voisins, contre un phénomène naturel ou une action humaine hostile. Ainsi, la situation actuelle n'aurait peut-être pas été très différente si la pandémie avait été la conséquence d'une attaque terroriste.

Cette expérience conduit à poursuivre les réflexions sur les périmètres d'actions des institutions de défense, leur complémentarité avec les institutions civiles, les fonctions des différents échelons de décision

Les remarques qui précèdent suggèrent de se reposer la question d'une définition plus large des missions du ministère des Armées, cohérente avec les perspectives d'un monde changeant où la distinction entre des notions telles que paix et guerre se fait de plus en plus incertaine ainsi qu'avec les compétences qu'il développe naturellement, caractérisées par la préparation et la mise en œuvre de moyens puissants pour faire face à des situations extrêmes et inattendues.

Corrélativement, des études destinées à améliorer l'interopérabilité entre les institutions civiles et militaires tout en préservant les qualités et les valeurs propres aux unes et aux autres mériteraient d'être lancées ou intensifiées.

Enfin, le retour d'expérience de cette crise sanitaire d'ampleur mondiale pourrait être appliqué à l'analyse des niveaux d'organisation les plus appropriés alors qu'une volonté de coopération généreuse, une conscience toujours croissante des effets de systèmes et le développement des capacités de communication conduisent à élargir les concertations et à centraliser les décisions. De telles interrogations ne sont évidemment pas nouvelles dans le domaine de la défense, où le respect de l'autorité hiérarchique et la préservation de l'initiative sur le terrain sont des préoccupations majeures.